

EDUCATEUR SPECIALISE

DÉFINITION DE LA FONCTION

Cadre statutaire : éducateur spécialisé

Site : **IME LE TREMLIN**

Rattachement hiérarchique : Chef de service

L'éducateur spécialisé participe à l'action socio-éducative, à l'animation et à l'organisation de la vie quotidienne des jeunes accompagnés par l'IME. Il exerce son activité au sein d'une équipe pluri professionnelle.

Il met en place des médiations et activités socio-éducatives avec des jeunes en individuel ou avec des collectifs de jeunes en application du projet d'établissement. Son intervention est pensée en lien avec les projets personnalisés des jeunes accompagnés.

Si la situation le convoque, il peut se déplacer à l'extérieur de l'établissement dans le cadre d'activités éducatives, de visites à domicile ou encore de synthèses avec les partenaires...

L'éducateur spécialisé exerce ses missions au sein de l'institution. Il y dispose de moyens matériels, financiers et humains. Il a accès à tous les outils institutionnels en lien avec l'accompagnement du jeune.

MISSIONS ET ACTIVITES PRINCIPALES

Les missions de l'éducateur spécialisé sont d'assurer une fonction éducative et de coordination.

1. Fonction éducative

Il accompagne les jeunes de l'institution dans les actes de la vie quotidienne et veille au bien-être et à la sécurité physique et psychologique.

Il élabore un diagnostic éducatif et propose des hypothèses socio-éducative.

Il met en œuvre les activités éducatives adaptées et en lien avec les besoins des jeunes accompagnés.

Il impulse une dynamique socio-éducative et veille à la cohérence et à la mise en œuvre des protocoles éducatifs avec le groupe qu'il accompagne.

2. Fonction de coordination

Il est référent de 5 jeunes. Il assure la rédaction, veille à la mise en œuvre du projet personnalisé des jeunes en associant la personne accompagnée, son représentant légal et si elle le souhaite son entourage. Il coordonne les objectifs et indicateurs de réussite du projet personnalisé. Il est l'interlocuteur privilégié de la famille et assure la communication avec celle-ci.

Il est en lien avec les partenaires accompagnant ses référés mais également avec les partenaires et services du territoire pouvant soutenir l'action de l'établissement dans l'accompagnement des jeunes.

Activités principales

1. Contribuer à la mise en œuvre du projet personnalisé
 - a. Assurer la mise en œuvre du projet personnalisé de chaque jeune.
 - b. Exercer la fonction de référent auprès de 5 jeunes.
 - c. Veiller à la qualité du cadre de vie du jeune.
 - d. Accompagner le jeune comme acteur de son devenir.
2. Mettre en œuvre des interventions socio-éducatives
 - a. S'engager dans une relation éducative avec chaque jeune de l'institution.
 - b. Accompagner les jeunes dans leur autodétermination.
 - c. Interroger et ajuster sa pratique professionnelle aux besoins des jeunes.
 - d. Animer la vie de groupe par la mise en place de projets éducatifs élaborés par écrit et validés par le chef de service
 - e. Gérer les budgets éducatifs transmis en amont par la direction
3. S'inscrire dans un partenariat en lien avec l'environnement du jeune
 - a. Participer aux synthèses des jeunes pour qui il exerce une référence ou pour lesquels il contribue à la mise en œuvre du projet personnalisé.
 - b. Favoriser l'ouverture du jeune sur l'extérieur.
4. Participer à la vie institutionnelle
 - a. Participer aux réunions auxquelles il est convié
 - b. S'inscrire dans l'amélioration continue des pratiques professionnelles.

COMPÉTENCES / CAPACITÉS

Dispose de qualités relationnelles et rédactionnelles
Se montre rigoureux et organisé

Le descriptif non exhaustif du poste ci-dessus énuméré, pourra faire l'objet de modifications jugées utiles qui seront dans ce cas notifiées par le supérieur hiérarchique soit verbalement soit par notes écrites soit par annexes périodiques, ceci dans le respect du caractère substantiel de la fonction et de la qualification.